

Compte rendu Commission de quartier

QUARTIER 4.1

Lapujade – Bonnefoy – Périole – Marengo – La Colonne

Le 24 mai 2022 – 18h00- 22h00

Lieu : Maison de la Citoyenneté Est

Participation : 61 personnes

Élu-es :

Mme Souhayla MARTY, Maire de quartier 4.1,

M. Clément RIQUET, Conseiller municipal délégué aux Espaces Verts -Biodiversité – Jardins partagés

Intervenants :

- Direction Environnement et Énergie – Toulouse Métropole
- Pôle Territorial Est – Toulouse Métropole
- Direction des Opérations d'Aménagement et des Projets Urbains, Direction Générale de l'Aménagement – Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole
- Direction Générale des Solidarités – Mairie de Toulouse
- Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse
- Europolia
- Agence d'architectes urbanistes Güller Güller

>Document support: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Équipe de secteur

Maison de la Citoyenneté Est
8 bis avenue du parc - 31500 Toulouse
05 67 73 83 54
secteur.est@mairie-toulouse.fr

1. Actualités du quartier

Madame Marty se présente et remercie les participants pour leur présence. Elle annonce l'ordre du jour de cette commission de quartier. Elle présente les services et annonce l'arrivée de Monsieur Riquet, élu en charge des Jardins et Espaces Verts.

Elle présente quelques actualités du quartier :

- Ouverture de la maison de l'énergie qui accompagne les habitants pour les accompagner dans leurs démarches de rénovation énergétique.
- Début des travaux de rénovation de la Maison Giscard qui accueilleront à la rentrée 2023 des activités de poteries.
- Ouverture prochaine de deux jardins partagés : Acacias (à l'Observatoire) cet été et Lapujade à la rentrée de septembre.
- Installation d'une borne de recharge de véhicule électrique sur l'avenue du cimetière pour accompagner le développement de ce mode de transports.
- Point sur le projet d'aménagement du jardin Michelet. Elle rappelle le besoin de bassin de rétention pour accueillir le métro, la méthode de projet, la concertation portée et les prochaines étapes. Une réunion de présentation du projet aura lieu en septembre.

L'objectif est de livrer le jardin à l'été 2023. Mme MARTY présente le résultat de la concertation concernant le point d'eau. L'option avec jets a été favorisée. Concernant le devenir du boulodrome, l'option retenue est de réduire le boulodrome pour introduire un panneau de basket. La proposition d'installer des gradins enherbés au niveau de l'espace central n'a pas été retenue par les riverains.

Une personne indique ne pas avoir compris les différentes options proposées concernant le point d'eau. Une autre fait part du fait que plusieurs personnes âgées n'ont pas pu participer au vote en ligne ne sachant pas comment procéder.

→ Mme MARTY propose compte tenu de ces remarques et des résultats serrés entre les deux options, de prolonger la consultation en ligne concernant le choix du point d'eau une dizaine de jours. S'agissant des gradins et de l'espace boulodrome les résultats sont désormais actés.

- Réunion d'échanges sur la problématique de circulation sur la rue des Champs Élysées et la place Arago organisée le 15 février dernier, à l'issue il a été décidé de consulter les habitants du quartier par la plateforme en ligne jeparticipe.toulouse.fr. C'est l'option 2 qui a été retenue (option avec fermeture de la place Arago). Les services du Pôle Territorial Est travaillent à la mise en place des aménagements nécessaires. Quelques comptages de volume de circulation doivent être réalisés en amont.

- Mme MARTY rappelle les rencontres passées avec les Toulousains et les temps d'échanges à venir.

2. Travaux et études du Pôle Territorial Est

Un agent du Pôle Territorial Est présente les interventions de proximité réalisées récemment.

Une personne demande s'il est possible d'incliner légèrement les futurs emplacements vélos devant le casino sur la rue du Faubourg Bonnefoy pour laisser plus de place aux piétons.

Une personne demande s'il est prévu de rénover la place Béteille?

→ Mme MARTY indique que c'est effectivement un objectif. Elle précise que cette place est exactement dans la même configuration que la place Arago qui était un parking.

La place Béteille est fléchée, néanmoins compte tenu des problématiques de stationnement dans le quartier, et des travaux de la Troisième Ligne de Métro; il n'est pas possible d'intervenir d'ici la fin du mandat. Mme MARTY rappelle que cette place a également vocation à accueillir le marché pendant les travaux du métro. L'objectif pour le moment est d'apporter des améliorations mais on ne peut pas prévoir de projet structurant pour le moment.

Un participant demande combien de temps cela va prendre pour rendre effectifs les décisions prises pour le quartier Arago? Le Pôle Territorial Est répond que l'arrêté est en attente de la signature du Maire et qu'il faut réaliser une campagne de comptages en amont de la mise en œuvre.

Une personne demande s'il est prévu de laisser les ralentisseurs sur l'avenue de Lavour ?

→ Mme MARTY rappelle que l'avenue va être passée en zone 30.

Une autre personne rebondit sur le passage de l'avenue de Lavour en zone 30 et souhaite savoir si l'extension est prévue sur sa totalité? Elle remarque également suite à sa participation à la réunion du 5 avril portant sur la déviation du Linéo 9 et de la ligne 39 sur l'avenue que l'arrêt de bus «Campardon» serait déplacé entraînant la suppression de 5 places de stationnement. Elle suggère de laisser cet arrêt à l'emplacement actuel en supprimant 3 places de parking uniquement et en conserver 2 supplémentaires sur les 21 places qu'il est prévu de supprimer dans le projet et compte tenu des difficultés de stationnement déjà rencontrées.

→ Après interrogation des services, ces derniers indiquent en retour que la zone 30 sera, dans un premier temps, mise en place sur le tronçon de l'avenue de Lavour, situé entre la rue du Faubourg Bonnefoy et la rue des Pâquerettes, conformément au projet présenté en séance, afin d'en évaluer la bonne compréhension par les automobilistes.

Concernant le déplacement des arrêts Campardon, Tisséo indique que le projet prévoit la mise en accessibilité des arrêts Campardon et de la traversée piétonne. L'emplacement de l'arrêt Campardon devant le n°132 est trop court pour assurer une accessibilité avec des bordures hautes sur 20 mètres de longueur, c'est la raison pour laquelle il est déplacé dans le projet devant le n°140.

Suite à la réunion de présentation des travaux du 5 avril 2022, la demande d'extension totale a bien été noté et les services étudient la généralisation de cette zone 30 à l'ensemble de l'avenue de Lavour, qui pourra s'effectuer dans un second temps.

Un agent du Pôle Territorial Est présente les chantiers voiries à venir et les études en cours.

Une personne alerte sur la nécessité de limiter la vitesse des véhicules sur la rue Taupin. Elle suggère d'installer un panneau «stop» et précise qu'il n'y a aucune visibilité.

→ Mme MARTY précise qu'une place de stationnement a été supprimée pour améliorer la visibilité. Le maire de quartier a proposé un changement de circulation mais n'est pas favorable à mettre un «stop» au droit d'une priorité à droite, ce n'est pas réglementaire.

Une personne demande si les riverains sont consultés quand les sens de circulation sont modifiés?

→ Mme MARTY indique que les riverains sont systématiquement consultés. Elle précise qu'une réunion publique sur site a eu lieu rue Gazan, la rue Veillon a bénéficié d'un questionnaire et un questionnaire est également prévu pour la rue Dieu. Elle indique que bien qu'elle connaisse très bien le quartier, sur ce type de décisions l'avis des personnes qui habitent la rue est primordial.

3. Plan Arbres

Monsieur Riquet introduit le sujet. Il présente le plan Arbres et l'ambition de planter 100 000 arbres en 10 ans. Il précise que ce projet porté par la collectivité repose sur une dynamique partenariale très forte. L'élu aux jardins et espaces vert rappelle l'existence du dispositif «des fleurs sur mon mur» qui permet d'embellir et de végétaliser la ville.

Cette démarche s'adresse à toute personne qui souhaite embellir sa rue, en plantant des végétaux en pied de façade devant sa maison, son immeuble ou son commerce. La faisabilité technique de la demande est étudiée, et si tout est conforme (absence de réseaux souterrains, largeur de trottoirs suffisante etc), les services réalisent les fosses sur les espaces publics et les livrent avec de la terre végétale, prêtes à la plantation. Une liste de plantes durables et des conseils de jardinage sont également fournis. Les habitants entretiennent par la suite les végétaux.

Le chef de projet du «Plan Arbres» présente le dispositif, les enjeux, la méthode déployée. *(voir diaporama de présentation)*

Une personne demande si des études ont été réalisées pour changer le revêtement des rues pour diminuer les îlots de chaleur.

→ Il est répondu qu'effectivement c'est une réflexion qui est portée, mais il faut que les matériaux permettent d'accueillir des flux importants. Mme MARTY précise qu'en sa qualité d'adjointe à la qualité urbaine, elle est très vigilante sur ces points et qu'en tout état de cause, la loi climat et résilience va par la force des choses obliger à multiplier ce type de revêtements.

Une personne demande si des sites sont identifiés pour implanter des micros forêt?

→ Mme MARTY évoque la rue Bouvier en précisant que les riverains y sont favorables.

Une participante demande si des plantations d'arbres sont envisagées dans ce cadre sur le square Bartoli.

→ La maire de quartier répond que les plantations sur cet espace nécessitent une débitumisation et que le budget dédié n'est pas prévu pour le moment.

4. Grand Matabiau quais d'Oc

Rappel des éléments clés du projet Grand Matabiau quais d'Oc

Le directeur adjoint d'Europolia rappelle le dialogue continu avec les usagers et les habitants depuis le début du projet. La crise sanitaire a restreint les échanges à ce sujet. L'objectif de la présentation de ce soir est donc de faire un point de présentation global du sujet. La genèse du projet est rappelée à l'ensemble des participants : il s'agit en effet à la fois d'un projet de transport et d'un projet d'aménagement urbain. Sur le volet transport, l'enjeu est de transformer la gare Matabiau en Pôle d'échange Multimodal pour faciliter les déplacements de tous les usagers et favoriser l'intermodalité. Cela induit : l'arrivée de la 3^e ligne de métro, de la Ligne à Grande Vitesse, la future Halle des Transports, l'élargissement et la sécurisation des espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes avec notamment, la création de quatre parvis autour de la gare. Sur le volet aménagement urbain, le périmètre concerné fait l'objet de travaux importants qui libèrent des emprises ferroviaires et industrielles ce qui constitue une formidable opportunité de renouvellement urbain du quartier de la gare.

Il présente les grandes étapes de la présentation qui va suivre :

- Rappel des fondamentaux du projet, ses enjeux, ses grandes orientations,
- Rappel des grandes étapes du projet et des temps de dialogue avec les habitants associés,
- Les actualités du projet (travaux, nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine, focus sur l'avenue de Lyon puis sur le Pôle d'Innovation Sociale : PIS), présentation des intentions d'urbanisme transitoire)
- Le projet Dessine-moi Toulouse Lapujade : « Les herbes folles »

Il présente les éléments du calendrier et rappelle le périmètre d'aménagement.

L'objectif est de mixer les publics et les usages pour que tous les usagers apprécient ces nouveaux espaces de vie, en proposant un équilibre entre logements, services publics et privés, commerces, mais également un projet vecteur de développement économique marqué par de nouvelles activités et des bureaux. L'aménagement des berges du Canal du Midi, la création d'un parc urbain et la végétalisation des espaces publics permettront d'accentuer la nature en ville. Le projet Grand Matabiau quais d'Oc intègre 4 hectares de pleine terre et inclut la plantation de 700 arbres. C'est un projet engagé dans une trajectoire bas carbone et pensé pour accompagner les grands défis de transition écologique que nous connaissons. Il précise qu'en bordure du faisceau ferroviaire, il est prévu de créer des immeubles plus hauts ayant vocation à accueillir des bureaux et en deuxième ligne des bâtiments plus bas dédiés au logement.

C'est également un projet inclusif et solidaire, qui se traduira par la présence de 35 % de logements sociaux, d'un projet d'habitat participatif, d'un pôle d'innovation sociale et culturelle, d'un site dédié à l'économie sociale et solidaire.

C'est également un projet multi-partenarial qui fait appel à plusieurs maîtres d'ouvrages : Tisséo, la SNCF, la Région, le Département, la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole, l'établissement Public Foncier Local (EPFL).

Après avoir rappelé le calendrier du Pôle d'Échange Multimodal (aménagements ferroviaires, métro, intermodalités), le calendrier d'ensemble de l'opération est présenté (voir diaporama de présentation).

Un participant indique qu'il habite rue des Jumeaux, il s'étonne de ne pas voir les dernières immeubles démolis sur la rue du Maroc. Le directeur adjoint d'Europolia précise que sur l'îlot entre la rue du Maroc, la rue des Jumeaux et la rue Chabanon, les démolitions vont reprendre cet été et se terminer en fin d'année.

Présentation de la nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine

L'urbaniste se présente ainsi que son équipe, constituée notamment d'agences d'architectes et de paysagistes locaux, nationaux et internationaux, ainsi qu'une sociologue toulousaine présente ce soir.

Une personne demande s'il remplace Joan Busquets?

→ Il explique qu'il prend le relais de Joan Busquets. Il remercie l'assistance qui a évoqué plusieurs sujets qui impactent beaucoup la façon dont on fait la ville aujourd'hui. Les «quartiers d'affaires», imaginés il y a quelques années doivent devenir des quartiers mixtes en termes d'usages, intégrer les questions de mixité d'usage et de mixité sociale et bien entendu les enjeux liés au réchauffement climatique. Les piétons et les cyclistes doivent être mis au cœur de la réflexion. Il rappelle que ce projet poursuit un double enjeu: ouvrir la gare sur la ville et faire avancer la ville. L'idée ce soir de cette présentation en commission de quartier est de partager, de présenter la nouvelle équipe maîtrise d'œuvre à l'échelle du projet et la traduction de ces intentions sur l'avenue de Lyon.

Il explique que le projet Grand Matabiau s'appelle Grand Matabiau parce que ça s'articule dans un grand périmètre mais que dans sa vision, c'est une constellation de plusieurs projets de quartiers. L'avenue de Lyon doit avoir une fonction de trait d'union entre le centre-ville et les faubourgs, il faut réinstaller cette logique: élargir l'espace public dans

une philosophie de répartition des modes de déplacement plus favorable aux cycles et piétons (60%) qu'à la circulation (40%) dont la moitié réservée pour les bus.

Il précise que le front bâti de l'avenue de Lyon sera globalement équivalent à une hauteur de R+4/ R+5. La hauteur et la densité pourront augmenter le long du faisceau ferroviaire et dans la profondeur des lots. L'intérêt de monter plus haut est de dégager du sol disponible, ce qui permet de faire un espace public planté et des cœurs d'îlot oasis. Il est imaginé de créer des terrasses partagées en hauteur. Pour apporter plus de nature en ville, il convient de s'appuyer sur la topographie du site et du quartier, valoriser davantage le Canal du Midi. Ce serait un vrai atout de diffuser davantage l'ambiance du canal.

Questions Réponses :

Une personne demande si le tracé marron signifie que l'espace est réservé aux piétons?

→ Oui l'idée c'est que demain le confort piéton cycle soit dominant même si les voitures pourront encore circuler.

La rue saint Laurent devait être en double sens, si vous privilégiez les modes actifs par rapport à la voiture comment vous imaginez cette rue?

→ L'urbaniste insiste sur le fait que l'important c'est le partage de l'espace public, on pourra peut-être penser la mise en sens unique mais il est prématuré de discuter là-dessus. Il faut porter une vision globale sur l'apaisement de la mobilité voiture autour de la gare pour que cela fonctionne en évitant le risque de shunts.

Un représentant de l'équipe en charge du projet Grand Parc Canal indique que c'est aussi à cette échelle que se négocient les enjeux de mobilité qui sont encore à l'étude sur les profils de voies qui accompagnent le canal. Des réunions de concertations sont organisées régulièrement sur le projet.

Est-ce qu'il est envisagé un mode de transports en commun sur le canal?

→ Mme Marty propose de soumettre l'idée à VNF.

Indiquer la place Boriès comme un îlot de verdure est-il volontaire dans votre présentation? → Mme Marty indique qu'il s'agit seulement d'intentions du maître d'œuvre mais que l'identification de la place Boriès comme une opportunité de verdissement dans le quartier est très intéressante.

Concernant la tour Occitanie, on en est où ?

→ La maire de quartier explique que le rapporteur public a conclu au rejet de la requête en annulation du permis de construire. Le rapporteur public a donné en préconisation le rejet du recours, cela ne veut pas dire que cela sera suivi par le juge. En tout état de cause, si la tour se construit elle sera intégrée au projet global.

Présentation du Pôle d'Innovation Sociale

La cheffe de projet sur le Pôle d'Innovation Social (PIS) se présente, rappelle que le PIS est une commande du Maire Président. Elle introduit son propos en précisant que ce projet est à la fois un projet de solidarité urbaine et d'innovation sociale et culturelle. Elle présente le projet de PIS en commençant par rappeler la commande et en expliciter les enjeux :

Profiter de l'opportunité de l'opération de renouvellement urbain portée par le projet Grand Matabiau quais d'Oc pour intégrer des enjeux de solidarité, implanter des activités de lutte contre les exclusions et la précarité, accompagner l'arrivée de nouvelles activités permettant de mettre en place une dynamique d'animation territoriale en faisant émerger des projets d'actions culturelles et socio-culturelles. Elle explique que l'objectif est d'inclure, de la manière la plus fine possible, des personnes en situation de précarité ou d'exclusion dans ce nouveau quartier (exclusion de nature économique, sociale et ou culturelle). Pour ce faire, il faut veiller à équilibrer la programmation afin que le PIS s'intègre parfaitement dans son environnement. Ainsi, ce projet comprend plusieurs dimensions :

- Offre diversifiée d'habitat (social et intergénérationnel)
- Pouvoir d'agir des personnes et du territoire (Insertion par l'Activité Économique, Liens avec l'incubateur Économie Sociale et Solidaire: ESS)
- Programme culturel (Centre Culturel Bonnefoy, programmation hors les murs)
- Lutte contre les exclusions et lien social : Une Halte de Nuit, le SIAO, un volet distribution alimentaire au sein d'un restaurant solidaire, une résidence sociale dédiée.

La cheffe de projet fait un focus sur le Village des 5 ponts situé à Nantes. Le PIS s'inspire de ce lieu qui a ouvert en juin 2021 à Nantes. Elle présente ensuite les dispositifs prévus et à l'étude pour intégrer le PIS et la spatialisation des espaces en rappelant que le projet représente 1250 m² sur un périmètre global d'opération Avenue de Lyon – Chabanon qui représente 26 000 m².

La présentation se termine sur la phase de préfiguration du projet. L'ambition est d'engager une phase d'expérimentation de 2022 à 2026. Cela démarrera cet été notamment en intégrant la démarche d'urbanisme transitoire sur l'avenue de Lyon pour préfigurer les futurs usages du PIS (insertion par l'activité économique, projet de café solidaire, expérimentation culturelle etc).

Questions / Réponses :

Dans le projet est-il prévu de prendre en compte les chiens de ces personnes?

→ C'est effectivement un sujet important pour les personnes en situation de précarité. Oui ils seront accueillis à la halte de nuit, c'est un besoin bien identifié.

Une personne demande si un pôle dédié à la santé est prévu pour accompagner ce projet et plus largement les habitants?

→ C'est une problématique identifiée. L'accès aux soins est effectivement une dimension que nous étudions et qui pourra être travaillée avec les acteurs de la prévention dans une logique de permanence / d'aller vers.

Une personne s'étonne qu'il n'y ait pas de pôle sportif.

→ Le directeur adjoint d'Europolia intervient en précisant qu'un gymnase sera créé sur le secteur du Raisin.

Une personne souligne que c'est un super projet mais qu'elle ne comprend pas la cohérence avec l'expulsion des mineurs isolés étrangers jusqu'ici hébergés par la mairie.

→ Le PIS est bien le reflet d'une politique volontariste de la collectivité. Concernant le dossier auquel il est fait allusion, nous ne pouvons pas à le commenter car il ne relève pas de nos compétences.

Un participant demande si le nombre de m² dédié au PIS est figé ou s'il pourrait être augmenté ?

→ Il est plutôt figé dans les capacités d'acquisitions foncières de la collectivité.

Cette même personne demande si on pourrait envisager un équipement dédié aux femmes seules ou aux femmes avec enfants?

→ La liste des besoins en matière de solidarité est longue, à ce stade cela n'est pas prévu. Le sujet de l'accueil des femmes dans ces lieux est un vrai sujet partagé par les acteurs de terrain. Le fait que les locaux sont aménagés avec les gestionnaires doit permettre de les concevoir en ayant à l'esprit la question de l'accueil des femmes. Cette question appelle aussi d'autres types de réponse (organisation, formation, communication...).

Présentation des intentions d'urbanisme transitoire.

Europolia met en œuvre une stratégie d'urbanisme transitoire à l'échelle de la ZAC et sur le secteur Lyon dès l'été 2022. Ces actions poursuivent un quadruple objectif :

- ➔ Faire vivre le quartier et le projet en phase travaux... en mettant en œuvre des actions d'occupation temporaire et d'animation qui donnent une autre image du chantier
- ➔ Préfigurer le futur quartier... en annonçant les espaces publics, la végétalisation, le Pôle d'Innovation Sociale
- ➔ Ancrer le projet dans son territoire... en permettant aux acteurs locaux d'enrichir sa programmation et d'en investir les opportunités
- ➔ Communiquer sur le projet... la phase travaux doit aussi être l'occasion de valoriser les bénéfices futurs du projet.

Trois grandes intentions sont présentées (voir diaporama de présentation).

Projet Dessine-Moi Toulouse sur le site Lapujade « Les Herbes Folles »

Le représentant du projet pour la Métropole rappelle la localisation du site, son histoire (anciens ateliers Lapujade, construit en 1950) et sa configuration (quatre bâtiments industriels et une maison). Il est actuellement occupé par les services municipaux ASVP, le service archéologie, le Pôle d'Économie Solidaire des Herbes Folles, la Forêt Électrique et un hébergement d'urgence. Le site est intégré dans le périmètre du projet Grand Matabiau quais d'Oc.

Il explique que ce projet a vu le jour dans le cadre d'un appel à projets urbains innovants lancé par la Métropole lors du mandat précédent. L'objectif de cette démarche était de métamorphoser des sites structurants ou à forts potentiels, en mettant en œuvre un urbanisme exemplaire. Le projet des « Herbes folles », porté par le COL, a été lauréat de l'appel à projet pour ce site.

Il comprend :

Le développement d'une offre de logements (62 au total) et en particulier du logement participatif (26 logements) (développé par Le Col via son Organisme de Foncier Solidaire),

- ➔ Le renforcement du pôle d'économie solidaire avec un lieu totem métropolitain de l'économie circulaire,
- ➔ La création d'un pôle image et cinéma à travers l'implantation de la Forêt Électrique,
- ➔ Le désenclavement du site et l'aménagement de nouveaux espaces publics.

Le projet est présenté (voir diaporama). Il prévoit le maintien de certains bâtiments existants, la dépollution du site et la démolition et la construction de nouveaux bâtiments. Certains rez de chaussée auront une vocation économique et artisanale et des logements seront construits au dessus. Les travaux d'aménagement (dépollution, démolition,

espaces publics) seront étudiés, coordonnés et réalisés par Europolia dans le cadre de la ZAC Grand Matabiau, quais d'Oc.

Le calendrier du projet est rappelé, les prochaines étapes sont :

- x Rentrée 2022 : lancement de la première saison de la Forêt Électrique
- x Fin 2022 : départ des services municipaux
- x 2023 : travaux d'aménagement du site (dépollution, démolition, espaces extérieurs) et réhabilitation du pôle d'économie sociale et solidaire
- x 2024 / 2025 : construction des programmes de logements et installation définitive de La Forêt Électrique

Cette présentation n'entraîne pas de questions.

Fin de la séance à 22 heures.